

MODALITÉS & PROCÉDURE DE RECRUTEMENT POUR LES EMPLOIS PERMANENTS

LA DÉCISION DE RECRUTEMENT



Service Valorisation
de l'emploi public

Juin 2020

9 – La décision de recrutement

9 – La décision de recrutement

1. Principe

La collectivité doit avertir le CDG des suites données à la déclaration. Il s'agit d'une obligation définie à l'article 44 du décret du 26 juin 1985 :

« Lorsqu'un emploi qui a fait l'objet d'une déclaration de vacance est pourvu ou supprimé, l'autorité investie du pouvoir de nomination en informe immédiatement le centre de gestion ».

Rappel : Ce suivi ne peut pas être effectué avant que la déclaration n'ait un numéro.

2. Intérêt

Le centre de gestion est tenu d'établir un bilan de la situation de l'emploi public et de la gestion des ressources humaines.

Il est également chargé d'élaborer les perspectives à moyen terme d'évolution de cet emploi, des compétences et des besoins de recrutement. (Article 23 de la loi du 26 janvier 1984)

Le suivi des DVE est une donnée nécessaire pour réaliser ce bilan de l'emploi.

9 – La décision de recrutement

Tableau de bord

Tableau de bord

Collectivités [325] Demandeurs

Opérations ⓘ

Non transmissibles	Transmissibles	Transmises	Modifiées	Total à valider	Validées	En attente	Annulées
2	1	6	0	6	4400	1	598

Déclarations ⓘ

Non transmissibles	Transmissibles	Transmises	Modifiées	Total à valider	Validées	En attente	Annulées	A annuler	A paraître sur le prochain arrêté normal	A paraître prochain arrêté d'annulation
0	1	2	0	2	3	0	0	0	0	0

Offres ⓘ

Non transmissibles	Transmissibles	Transmises	Modifiées	Total à valider	Validées	En attente	Annulées
0	0	2	0	2	5	0	0

Décisions de recrutement ⓘ

Saisies	En attente de saisie	Total
0	10	10

Afin de finaliser la procédure de recrutement, il est nécessaire de saisir **la décision de recrutement**, opération « saisir la décision de recrutement », puis en attente de saisie, ou / et par date ou / et par numéro

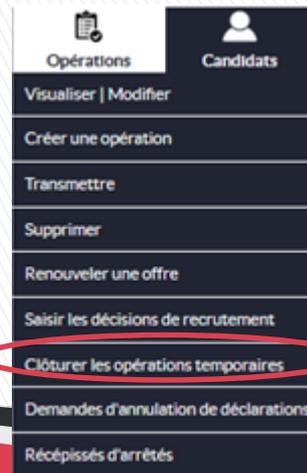
9 – La décision de recrutement

Renseignez précisément tous les champs obligatoires marqués d'une *

Le champ mode de recrutement n'est accessible qu'après avoir saisi la date d'embauche.

Remarque : Il est toujours possible de corriger une décision de recrutement en rappelant l'opération

Concernant les emplois non permanents, cliquer sur opérations « clôturer les opérations temporaires »



Décision de recrutement

Collectivité : Communauté de Communes de Grand Lieu

Numéro de l'opération : 04410077464

Intitulé du poste ou fonction : NC

Déclaration * : V04410077464001

Date de saisie : Vous n'avez pas encore saisi la décision de recrutement.

Date d'embauche * : 11/06/2019

Grade * : Directeur gal. des services [A]

Mode de recrutement * ⓘ : Détachement FPT

Civilité : Madame

Nom : OLLIVIER

Nom de jeune fille : Bouleau

Prénom : Magdalena

Date de naissance : 01/06/1975

Code postal de résidence : 44800

Ville de résidence : Saint-Herblain

Centre gérant la liste d'aptitude : Sélectionnez le centre

Niveau de scolarité : Bac+2

Diplôme : BTS

L'agent recruté a-t-il une reconnaissance de travailleur handicapé ? : Non

Annuler

Créer

9 – La décision de recrutement

Les différents « Motifs de recrutement »

Tous	Liste d'aptitude après concours externe
Avancement grade	Liste d'aptitude après concours interne
CDI	Liste d'aptitude après sélection professionnelle
Changement du temps de travail sur le poste	Liste d'aptitude apres 3ème concours
Complément de temps de travail (multi-employeurs)	Mobilite interne a la collectivité
Détachement de la FPE	Mutation d'une autre collectivité
Détachement de la FPH	PACTE
Détachement FPT	Premier contrat dans la collectivite
Intégration après un détachement	Reclassement pour inaptitude physique
Intégration directe d'un fonctionnaire d'état	Recrutement dérogatoire de travailleur handicapé
Intégration directe d'un fonctionnaire FPT	Recrutement emploi réservé
Intégration directe d'un fonctionnaire hospitalier	Recrutement sans concours (Cat. C)
Intégration emploi precare	Réintégration après disponibilité
Liste aptitude après promotion interne	Renouvellement de contrat dans la collectivité
	Renouvellement d'un détachement
	Transfert de compétence

Retrouver la légende en cliquant sur 

Légende

Abréviation	Signification	Abréviation	Signification	Abréviation	Signification
	Déclaration archivée	ED	états différents	PN	parue sur un arrêté normal visé par le contrôle de légalité
AA	annulée avant édition sur arrêté	EN	éditée sur un arrêté normal envoyé au contrôle de légalité	RR	rejetée
AR	archivé	MA	marquée à être portée sur un arrêté d'annulation	TR	transmissible
AT	mise en attente	MM	modifiée	TT	transmise
CC	clôturée par saisie d'une nomination	NR	non renouvelée	VV	validée
CN	clôturée sans saisie d'une nomination	NT	non transmissible		
EA	éditée sur un arrêté d'annulation envoyé au contrôle de légalité	PA	parue sur un arrêté d'annulation visé par le contrôle de légalité		